



Assurance et Banque

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

AXA France IARD,

Société Anonyme au capital de 214 799 030 €, ayant son siège social au 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 722 057 460,

ATTESTE QUE :

La société : **AUTO ECOLE FEU VERT (Auto-école FEU VERT)**
Représentée par : **Mr MANAN Jean-Marc**
Adresse postale : **29 avenue des Pyrénées, 65400, ARGELES-GAZOST**

N° SIRET : **520 400 979 00024**

Agrément préfectoral N° **E13 065 0013 0**, délivré le **17/11/2023**

A SOUSCRIT par contrat N° : **6116112604**

A la garantie financière des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,

Pour un montant de : **120 000 €** (cent vingt mille euros)

Les formations dispensées par l'école de conduite entrant dans le périmètre de la garantie financière sont les suivantes :
- **AM-A1-A2-A-B/B1-B96**

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'année N-1 réalisé au titre desdites formations dans les conditions prévues par l'article 7 de la convention de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 11 mars 2021 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualité des formations des écoles de conduite ».

Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formation en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation.

Cette garantie est valable du **01/07/2025** au **30/06/2026**.

La présente attestation ne saurait engager AXA France IARD au-delà des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Fait à Nanterre, le **24/07/2025**.

Signature et cachet de l'organisme garant

AXA France I.A.R.D.
Société Anonyme au Capital de 214 799 030 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : *313, Terrasses de l'Arche*
92727 NANTERRE CEDEX
722 057 460 RCS Nanterre



Assurance et Banque

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

AXA France IARD,

Société Anonyme au capital de 214 799 030 €, ayant son siège social au 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 722 057 460,

ATTESTE QUE :

La société : **AUTO ECOLE FEU VERT (Auto-école FEU VERT)**
Représentée par : **Mr MANAN Jean-Marc**
Adresse postale : **30 PLACE DU CHAMP COMMUN, 65100, LOURDES**

N° SIRET : **520 400 979 00032**

Agrément préfectoral N° **E 20 065 0002 0**, délivré le **11/09/2020**

A SOUSCRIT par contrat N° : **6116112604**

A la garantie financière des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
Pour un montant de : **120 000 €** (cent vingt mille euros)

Les formations dispensées par l'école de conduite entrant dans le périmètre de la garantie financière sont les suivantes :
- **B/B1/AM/A1/A2/A/B96**

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'année N-1 réalisé au titre desdites formations dans les conditions prévues par l'article 7 de la convention de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 11 mars 2021 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualité des formations des écoles de conduite ».

Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formation en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation.

Cette garantie est valable du **01/07/2025** au **30/06/2026**.

La présente attestation ne saurait engager AXA France IARD au-delà des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Fait à Nanterre, le **26/08/2025**.

Signature et cachet de l'organisme garant

AXA France I.A.R.D.
Société Anonyme au Capital de 214 799 030 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : *Emmanuelle*
313 TERRASSES de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX
722 057 460 RCS Nanterre